



L'étude conjointe de l'OACI et de l'OCDE dégage des pistes pour le renforcement de la gouvernance réglementaire de l'aviation en Amérique latine et dans les Caraïbes

Publication immédiate

Montréal, le 12 septembre 2022 –Selon l'OACI et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'autonomie tant sur le plan technique que financier devrait être l'objectif principal des États de l'Amérique latine et des Caraïbes qui cherchent à améliorer l'efficacité de leur gouvernance réglementaire du secteur de l'aviation.

Une [nouvelle étude](#) se penche notamment sur les processus adoptés par les autorités de réglementation pour la sélection des dirigeants et la conduite de ces derniers, ainsi que sur l'importance des rapports sectoriels de performance pour mieux évaluer et adapter les mesures réglementaires.

« Une gouvernance solide est le fondement sur lequel reposent la légitimité et l'intégrité des autorités de réglementation de l'aviation civile et permet la prise de décisions techniques et empiriques dépourvues de conflit d'intérêts, de biais et d'influences abusives, a mentionné Juan Carlos Salazar, Secrétaire général de l'OACI. Je salue la réalisation de la première étape de l'étude et je remercie l'OCDE pour son soutien crucial alors que nous travaillons de concert pour renforcer les dispositifs de gouvernance des autorités de l'aviation civile. »

L'OACI fournit déjà des orientations aux autorités nationales de réglementation, en insistant sur l'importance de leur indépendance du point de vue de la sécurité et de la sûreté, et sur le plan financier. Cependant, moins de la moitié des autorités de réglementation du secteur de l'aviation de l'Amérique latine et des Caraïbes qui ont participé à l'étude ont répondu qu'elles sont légalement indépendantes, et, pour la plupart, qu'elles n'administrent pas les sommes qui leur sont allouées.

Les conclusions de la nouvelle étude découlent de l'examen effectué par l'OCDE en collaboration avec le Bureau Amérique du Sud (SAM) de l'OACI et le Bureau régional Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC) de l'OACI. Les données ont été collectées auprès de 29 autorités nationales de l'aviation civile relevant d'un des 26 pays ou territoires participants et auprès d'une autorité régionale, soit l'Autorité de l'aviation civile des Caraïbes orientales (ECCAA).

L'examen a été effectué selon les *Indicateurs sur la gouvernance des régulateurs sectoriels* établis par le Réseau OCDE des régulateurs économiques. Ces indicateurs ont été établis en fonction d'informations de haut niveau sur l'indépendance et la responsabilité des autorités de réglementation ainsi que sur le champ d'action de celles-ci. Depuis 2013, le Réseau OCDE des régulateurs économiques s'intéresse au principe de la bonne gouvernance des régulateurs en recueillant et en diffusant des données comparatives et des bonnes pratiques, en menant des analyses rigoureuses et en offrant une plateforme de concertation.

La pandémie de COVID-19 ayant clairement démontré le caractère fondamental de mesures gouvernementales et réglementaires efficaces pour obtenir des résultats positifs en matière de santé publique en période de crise et accélérer la reprise économique à la suite d'une crise, les

conclusions de la nouvelle étude devraient inciter les États à s'engager rapidement dans le renforcement de leurs structures de réglementation nationales et régionales.

Par conséquent, la deuxième étape de l'étude, qui devrait se terminer en 2023, vise à guider les États quant à la marche à suivre pour obtenir des résultats positifs. Les Bureaux régionaux de l'OACI continueront de conseiller et d'aider les autorités de l'aviation civile des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes sur la mise en œuvre d'une gouvernance réglementaire renforcée de l'aviation.



Ressources pour les rédacteurs

[OACI : Développement économique du transport aérien](#)

[OACI : Manuel de la réglementation du transport aérien international \(Doc 9626\)](#)

[Principes de bonne pratique de l'OCDE en matière de gouvernance des régulateurs](#)

À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)